

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant TINA BRASSEUR		Date d'inspection Le 29 juin 2026	
Nom de l'établissement LA P'TITE ECOLE		Numéro de permis 2018000	
Adresse 102 Confederation Avenue New Maryland NB E3C 1E5		Numéro de téléphone (506) 476-4416	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mélika Belliveau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

La mentor est arrivée à la maison à 10 h. En arrivant les enfants étaient assis à table et participaient à une activité. L'exploitante préparait des autocollants que les enfants devaient coller sur une feuille de coloriage. L'exploitante félicitait les enfants à mesure qu'ils terminaient leurs feuilles. L'exploitante aidait les enfants à écrire leur nom une fois leur feuille terminée.

Par la suite, les enfants ont été observés en train de s'adonner à des activités de jeu libre, notamment en jouant avec des blocs magnétiques, des trains et des rails, ainsi que des animaux. L'exploitante a été observé en train de changer les couches des enfants et de s'assurer qu'ils se lavaient les mains après. Plus tard, une invitation verbale a été donnée aux enfants pour qu'ils rangent. L'exploitante a été observée en train d'aider les enfants à ranger le matériel de leurs activités de jeu libre avant de les encourager à enfiler leurs chaussures d'extérieur. L'exploitante était à l'écoute des besoins des enfants en leur proposant de leur essuyer le nez et de leur mettre leur bonnet avant de sortir.

Une fois dehors, les enfants ont joué dans le bac à sable, avec une table à eau et une pompe, sur la structure de jeux, tandis que d'autres enfants cherchaient des insectes. L'exploitante a fourni du matériel supplémentaire aux enfants jouant dans le bac à sable afin qu'ils puissent mener à bien leur jeu imaginaire. L'exploitante encourage les enfants à partager les ressources et les orienter vers d'autres possibilités de jeu. Une fois à l'intérieur, les enfants se sont lavé les mains et ont joué librement avant le déjeuner. On a changé les couches des enfants avant le repas et ils se sont lavé les mains. L'exploitante a encouragé les enfants à prendre leurs boîtes à lunch et à s'asseoir à table. Les enfants ont été surveillés à tout moment pendant qu'ils mangeaient. L'exploitante a encouragé les enfants à manger leur déjeuner et leur a proposé de l'eau.

Les présences quotidiennes ont été prises, les effets personnels des enfants ont été correctement étiquetés et rangés. Les informations nécessaires étaient affichées à l'entrée. Quatre dossiers individuels d'enfants ont été vérifiés et jugés complets. Les espaces intérieurs et extérieurs étaient propres, bien organisés, sans danger et disposaient d'une grande variété de matériel de jeu. Des livres d'été et des livres consacrés à la Fête du Canada étaient rangés sur des étagères facilement accessibles.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 29 juin 2026

Date

original signé par
Impossible d'obtenir la signature de l'exploitante

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 juin 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"